

"Le sport est le noble, salutaire et habituel de l'homme moderne ainsi qu'il l'est pour le plus de progrès et de prospérité que d'aller jusqu'au bout."

"L'homme se subordonne à son plaisir de s'exercer et l'homme moderne plus que tout autre parce que sa meilleure satisfaction résulte des satisfactions sportives et faciles... car un corps est sain, fort, pour le sport n'est pas naturel à l'homme et le plaisir d'un plaisir est une plaisir véritable et durable." "Le sport détruit l'oubli par le fait de le vivre et de le faire."



avancés et de la leçon parfaite" - "Beaucoup s'est rétabli les jeux olympiques ? pour combler et féliciter les sports, pour leur assurer l'indépendance et la durée, les mettre sous le signe de coopération, être le seul objectif qui leur incombe dans le monde moderne, pour l'assimilation de l'athlète individuel dans l'équipe et reconnaître à l'athlète une mesure de la noblesse et la promesse un moyen de l'évolution générale."

"Ce qui fait un champion n'est pas son physique ou ses qualités physiques, mais ce qui fait un sportif, c'est son premier lieu de motivation" (Pierre de Coubertin) - "L'éducation est une philosophie de la vie, un ensemble de principes qui ont pour but de combiner et combiner un ensemble équilibré de qualités de la personnalité et de la santé physique."

La gazette COUBERTINIENNE

Vivre latin - Parler franc - Agir ferme



Nouvelle série : n° 18 - Commission paritaire en cours - ISSN en cours - Trimestriel

Le Comité Pierre de Coubertin soutient Paris 2012

EDITORIAL «Paris 2012»

Un programme culturel adapté.

(en cours de rédaction)

Pierre Rostini
Président du Comité Français Pierre de Coubertin

PARIS 2012

Ville candidate

9 juin 2005

Assemblée Générale
du Comité Français
Pierre de Coubertin

SOMMAIRE

Edito du Président
Paris 2012

A propos des écrits de
Pierre de Coubertin:

DOSSIER :

le surmenage est-il
toujours d'actualité ?

La vie du Comité

Actualités olympiques
et éducatives

Parutions

- Janvier / Mars 2005 -
Nouvelle série

n°18 - 4 euros

Avant-Propos :

Les statuts du Comité Français Pierre de Coubertin prévoient que cette association a pour objectif, notamment :

- de faire connaître l'oeuvre de Pierre de Coubertin dans son ensemble, notamment en ce qu'elle vise une éducation globale et d'en assurer la diffusion dans le monde entier ;
- de dégager et de propager les enseignements d'ordre moral, civique, culturel et pédagogique qui en émanent (...);
- d'étudier et de diffuser la pensée de Pierre de Coubertin concernant l'ensemble des problèmes éducatifs et sociaux et de rechercher la mise en pratique de ces enseignements.

Dans le cadre de cette nouvelle série de la **Gazette coubertinienne**, nous avons comme projet de mettre en lumière - au moins pour les non-spécialistes - certaines parties de l'oeuvre de Pierre de Coubertin à partir d'un thème ou d'un sujet précis, puis de faire un parallèle avec notre époque.

Nous tenterons de présenter, très modestement, quelques idées - pour ce qui concerne le sport et / ou l'olympisme - relatives aux problèmes éducatifs et sociaux . Puis, dans certains cas, nous nous rapprocherons d'experts, d'universitaires, de libres penseurs etc..afin de connaître leur propre opinion sur le thème choisi, son évolution et traitement au fil du siècle dernier et ses caractéristiques actuelles.

Dans certains cas, nous pourrons partir d'un thème traité par un contemporain de Pierre de Coubertin. La comparaison pourra alors être faite par rapport à notre époque mais aussi par rapport aux idées exposées par le renouvreur de l'olympisme.

Le thème de ce trimestre est : **«Le surmenage»**

Dès la fin du XIX^e siècle, quelques directeurs ou proviseurs d'institutions scolaires se préoccupaient de l'hygiène (au sens de l'oxygénation) de leurs élèves.

Il n'était pas encore question de sports ou mêmes de jeux sportifs : les exercices physiques ne faisaient pas partie des programmes scolaires et Pierre de Coubertin n'en était qu'à l'ébauche de son projet pédagogique de réforme de l'éducation grâce au sport.

Le surmenage scolaire commence à inquiéter

L'Académie de Médecine s'était cependant saisie du problème du surmenage scolaire qui oppo-

sait différents courants de pensées sur l'éducation.

En 1887, la campagne des «hygiénistes» est alors à son comble. Le latin se trouva sur la sellette, mais les humanistes refusèrent sa suppression.

Mais les attaques subies par les langues mortes ne firent pas pour autant émerger les activités physiques et sportives.

Pierre de Coubertin regretta, dans ce débat qui toucha toute l'opinion publique d'alors, à la fois la mise en cause de la culture classique et le peu de cas fait aux activités sportives.

Coubertin proposa alors comme remède au surmenage la construction de collèges avec terrains d'ébats, de champs de jeux, la constitution d'associations sportives scolaires. Ces

propositions ne firent pas l'unanimité, les enseignants y étant souvent hostiles et les médecins ayant le sentiment d'une fatigue supplémentaire pour des élèves qui seraient indifférents à l'éducation athlétique.

Le sport : une fatigue supplémentaire

Coubertin reviendra à plusieurs reprises, dans ses écrits, sur le problème du surmenage (en général), notamment par un texte intitulé «Les sanatoriums pour bien-portants» et un autre dont le titre est «La cure de sport».

Il considère les premiers comme nécessaires par besoin de délasserment et afin d'augmenter le «coefficient de capacité».



Rapport du 23° Congrès de l'Ass. fr. pour l'Avancement des Sciences, en 1894, auquel participa Pierre de Coubertin.

**Comité Français
Pierre de Coubertin**

Montrant l'exemple des Américains qui vont se délasser d'une vie trépidante en allant chasser, pêcher, ramer sans nul souci possible, il conseille aux Européens ne pouvant accéder à ces sports naturels la pratique des sports artificiels que sont l'escrime, la gymnastique, le cyclisme ou «artificialisés» comme l'équitation sur piste ou la natation en piscine.

Quant au sanatorium pour bien-portants, il sera composé d'un grand gymnase, de salles d'escrime et de boxe très aérées. Sera proscrit le concours, c'est-à-dire toute compétition, afin d'éviter toute excitation nerveuse qui rendrait l'effort momentanément excessif.

Et Coubertin d'apporter également des propositions pour les neurasthéniques.

Aux médecins qui ont une réputation à l'endroit des mouvements sportifs considérés comme fatigants et entraînant une dépense exagérée de force nerveuse, il oppose la pratique de l'équitation, la boxe et l'aviation.

Dans la cure de sport, les trois grands principes sont de sortir de chez soi afin de se soustraire à ses préoccupations habituelles, de pratiquer des sports variés afin de combiner «l'intérêt et l'agrément avec l'utilité pratique» et enfin «d'alterner

l'exercice musculaire avec le dételage complet du sport».

Mais ces cures, de dix jours à deux mois, ne sont pas conseillées à ceux qui souffrent de surmenage. «Celui-là pourrait être tenté de chercher dans la cure de sport un antidote à son état. Rien de moins indiqué. Il ne ferait qu'aggraver son cas. C'est aux bien-portants que l'on s'adresse, à ceux qui comprennent l'intérêt qu'ils ont à (...) accroître prudemment leurs réserves de force».

On voit donc clairement que Pierre de Coubertin s'est toujours préoccupé de santé, au travers de la pratique des sports.

Le sport organisé n'est pas pour l'enfant

Mais le surmenage (physique), les compétitions sportives pour les enfants, les excès ont également retenus son attention.

Ainsi, écrivait-il dans la Revue suisse de médecine du 24 janvier 1928 :

«Au médecin sportif il faut une clientèle sportive rationnelle.

Celle qu'il a de nos jours ne l'est pas, car c'est surtout une clientèle d'enfants. Or, le sport n'est pas pour l'enfant, du moins le sport organisé.

Qu'on laisse l'enfant à ses jeux; que ce soit, pour le garçon surtout, une occasion de prendre le goût de l'effort physique, mais sans concours, sans records, sans spectateurs.

J'ai personnellement toujours protesté contre l'admission de l'enfance aux compétitions sportives, contre les footbals prématurés, contre les parades, les festivals : toutes

choses bonnes à précocifier l'enfant (...). Il est stupide de s'imaginer qu'on gagne quelque chose à brûler les étapes de la vie, à troubler l'équilibre des saisons humaines et que, parce qu'on aura supprimé le printemps, on allongera l'été. L'automne aussi sera précoce et voilà tout. (...) Le jour viendra (...) de reconnaître aussi que le sport est un levier d'adulte qui risque de briser l'enfant».

Le message est clair.

Lors de la 23° session de l'Association Française pour l'avancement des Sciences, qui a lieu à Caen en 1894 (voir photo), plusieurs thèmes concernant le sport ont été abordés :

- les dangers des exercices sportifs pour les enfants ;
- les exercices de sport.

Sur le premier thème intervient le Docteur P. Le Gendre, médecin des hôpitaux de Paris, mettant en lumière, par une étude physiologique, les dangers d'un abus des exercices physiques et l'encouragement excessif donné aux exercices dits sportifs pendant la croissance.

Retenons de son intervention les éléments suivants :

«La fièvre de surmenage se montre chez des enfants qu'on laisse de temps en temps se livrer, avec une ardeur sans retenue, à des exercices disproportionnés à leurs forces ; (...)

Dans ces conditions on voit apparaître la fièvre, la nuit ou le lendemain d'une trop longue promenade à pied ou à bicyclette, après une partie de football ou de tennis : l'abattement, les yeux cernés, les urines rares, foncées, chargées

d'urates ou de phosphates, l'anorexie et un peu d'embarras gastrique, la douleur spontanée ou provoquée au niveau de certains groupes musculaires plus spécialement surmenés (mollets, cuisses, biceps ou deltoïdes...) seront des éléments de diagnostic pour cette fièvre musculaire.

Mais quelquefois le surmenage (...) est l'occasion d'une ostéomyélite infectieuse (...).

La dyspepsie des surmenés n'est pas rare non plus ; tout exercice physique excessif peut l'engendrer par des sudations excessives et par les ingestions de liquide compensatrices (...).

Les troubles cardiaques sont encore une des conséquences possibles de tout abus d'exercice physique, surtout fait avec précipitation (...).

Le tableau est noir (et nous l'avons limité à des extraits). Mais il montre que, déjà (nous sommes en 1894), les médecins hygiénistes se préoccupaient des dangers du sport pour les enfants et adolescents.

Faire un choix judicieux parmi les exercices physiques

Plus loin le docteur Le Gendre apporte un élément qui a son importance :

«C'est le choix judicieux parmi les exercices physiques qui ne semble pas préoccuper assez les apôtres du sport ; ce choix est à l'ordinaire déterminé presque uniquement par la mode ou la fantaisie individuelle. C'est d'abord contre ce défaut de choix que nous protestons ; c'est aussi contre l'abus et contre le défaut d'entraîne-

ment, qui transforment promptement un exercice utile en une source d'accidents.»

Et de dresser la liste des «accidents» pour la bicyclette, le football, le canotage, le patinage, et surtout la course.

Pour le football-rugby, l'Angleterre aura tout de même compté, pour le seul premier trimestre 1894, une fracture du crâne, 15 fractures de jambes, 6 de la clavicule, 1 de l'omoplate et 1 du bras, 5 luxations de l'épaule et une du genou, 6 blessures non spécifiées sont 3 mortelles, et 15 décès ! (...)

Sont condamnés les matchs, lendits, paris, rallye-papers

«Ce qui rend l'abus presque inévitable, écrit-il, dans les exercices physiques que nous critiquons, c'est la mise en jeu de l'émulation entre enfants d'âge souvent différents, entre des établissements scolaires rivaux ; c'est l'appel à l'amour-propre par l'organisation des matchs, des lendits, des paris, des rallye-papers, et les comptes-rendus qui en sont faits dans les journaux ; par l'introduction du sport, en un mot, dans les jeux de l'enfance».

Que l'on est, en effet, loin de l'image donnée de la saine émulation des débuts du sport français entre les différentes associations scolaires fondées par des précurseurs et organisant ici ou là des lendits et ces fameux rallye-papers qu'auront également organisé Coubertin ou le Père Didon.

Et le Docteur Le Gendre de poursuivre :

«En outre, il n'est pas possible de ne pas ranger parmi les inconvénients de ces tendances nouvelles, le retentissement fâcheux qu'elles ne peuvent manquer d'avoir à la longue sur les études. S'il est vrai que des exercices modérés (...) sont un utile contrepois au labeur intellectuel, il ne l'est pas moins que les abus sportifs auxquels on a convié les adolescents de nos collèges entravent l'étude, d'abord par la préoccupation morale pendant les jours qui précèdent un match ou un lendit, et ensuite par la fatigue excessive des lendemains».

«Qu'il soit désirable (...) de mettre un corps sain au service d'un esprit cultivé, cela n'est pas douteux ; mais (...) il suffit d'exercices modérés et variés, tandis que l'engouement passionné pour tel ou tel sport spécial, consacré par la mode, encouragé et primé par les maîtres de la jeunesse, auquel nous assistons en ce moment, risque de n'aboutir qu'à accélérer la décadence morale et intellectuelle de notre race, sans la reconstituer physiquement».

La guerre au sport

Et il propose, en synthèse, 4 remèdes dont l'un n'est ni plus ni moins que de faire la guerre au sport :

- «faire examiner chaque enfant par un médecin avant de le laisser se livrer à tel ou tel exercice physique ;
- s'il y a quelques tares des appareils (...) ou du système nerveux, à interdire les exercices qui peuvent l'aggraver ;
- à exiger toujours un entraî-

nement progressif ;
- à encourager l'exercice, mais à faire la guerre au sport, dans les établissements scolaires».

On le voit, la bataille entre l'éducation physique et le sport est déjà présente.

Et si le Docteur Le Gendre propose ce qui sera le certificat médical pour la pratique sportive, à sa suite dans la discussion le Docteur Regnault laisse déjà entrevoir la multiplication des certificats permettant de s'exonérer de toute pratique sportive.

Dr Regnault (protestant contre la guerre faite au sport) :

«Bien des parents timorés, en lisant la longue liste de maux qui accablent les fervents des sports, en profiteront pour interdire tout exercice physique à leurs enfants. Et pourtant on pourrait venir avec bien plus de raison rappeler la série innombrable de maladies qui frappent (...) l'enfant qui ne fait pas fonctionner son système musculaire.

(...) Beaucoup de nos confrères timorés, par excès de prudence et pour mettre leur responsabilité à couvert, inclineront trop souvent vers l'abstention (...). Ce n'est pas notre rôle de nous mettre en travers de la noble campagne entreprise pour changer notre système d'éducation. N'avons-nous pas tous souffert des longues heures d'étude et du manque d'exercice au lycée ?»

Se succéderont, lors de la discussion, plusieurs médecins, avançant pour la plupart qu'il n'était pas dans leurs projets de s'opposer à l'éducation physique mais de mettre en garde

contre leurs dangers, et surtout de combattre les concours sportifs (compétitions), lesquels sont la cause de tous les excès commis.

Puis le Dr Philippe Tissié réalisa une longue intervention sur la fatigue et la psychologie de l'entraînement et en forme de conclusion il déclare, notamment :

«Ce n'est plus à une renaissance physique que nous assistons, mais à une révolution ; en cinq ans la progression du mouvement a été telle que ceux-là mêmes qui, comme nous, ont eu l'honneur de le provoquer doivent aujourd'hui l'enrayer. Si nous n'y prenons garde, l'épuisement et des affections sérieuses vont surprendre notre jeune génération déjà trop affaiblie, déjà trop épuisée !»

Les illusionnés des sports, selon Philippe Tissié

«Elle se grise de succès sportifs et trop de jeunes gens rêvent de prix et d'applaudissements. Il n'est pas permis à tout le monde de devenir un grand coureur (...) Il faut posséder des qualités spéciales, et l'abus de l'entraînement auquel se livrent les *illusionnés* des sports a une influence désastreuse sur leur santé».

(...)

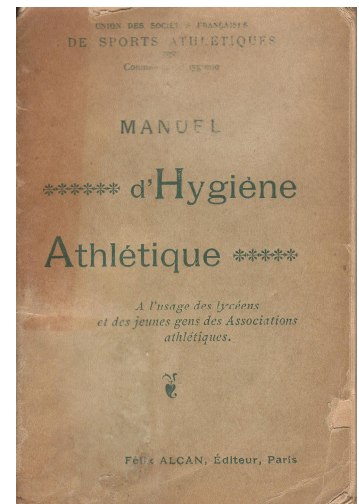
«Il est temps de réagir Mais il faut avant tout que les exercices physiques, qui sont justement en honneur et constituent un excellent tonique du système nerveux combinés à l'hydrothérapie, ne contribuent pas à l'augmentation de la fatigue nerveuse».

A la suite de ces discussions,

Pierre de Coubertin intervient sur le rapport Le Gendre.

Il propose qu'une enquête soit effectuée sur les élèves des associations sportives scolaires plutôt que de tirer des conclusions générales de quelques faits isolés.

Et de préciser que l'USFSA n'avait pas attendu le cri d'alarme du Dr Le Gendre pour songer à l'hygiène et créer une commission spéciale et qui a été occupée à la rédaction d'un petit Manuel d'hygiène athlétique à l'usage des lycéens.



Manuel d'Hygiène athlétique (1895) réalisé par la Commission d'Hygiène de l'USFSA à laquelle fait référence Pierre de Coubertin.

Concernant les statistiques sur le football-rugby, il précisa que les raisons en étaient la participation des ouvriers et mineurs très brutaux du nord de l'Angleterre qui profitaient des mêlées pour régler des comptes personnels.

Après un long développement sur l'éducation et les associations scolaires il passe en revue les disciplines sportives et en présente l'intérêt.

Puis il en vient au coeur du problème : «Voici notre jeune

garçon arrivé à quatorze ans : il a derrière lui le plein air libre de ses premières années et la souplesse acquise au gymnase ; il peut donner proprement un coup de poing à un camarade et nage assez gentiment.

Et l'hygiéniste l'engage à continuer et à organiser sa vie physique avec *modération*. (!)

La voilà, l'utopie ! Je la connais bien : elle flotte là-bas dans les instituts de gymnastique de Stockholm et je l'ai retrouvée dans les universités des Etats-Unis où elle a inspiré le plus étrange système d'élevage humain que le monde ait jamais connu. La modération !»

L'utopie de la modération pour les jeunes

«Mais Messieurs, il n'y a pas de modération à cet âge-là ! C'est tout ou rien : ou bien ils vont exagérer l'exercice physique, ou bien ils vont lui tourner le dos ; choisissez !

Où avez-vous jamais vu un adolescent prendre assez d'exercice pour compenser son travail intellectuel et s'en tenir là ? Si nos enfants faisaient cela, ils seraient des anges : le ciel nous en préserve !

Ah ! je ne veux pas en médire de la modération ! C'est la montagne sainte de l'humanité ; c'est le lieu vers lequel doivent tendre tous les hommes, sans grand espoir de le jamais atteindre ; l'élite seule y parvient, très tard (...).

Ce n'est pas un idéal pour la jeunesse, cela, et ce n'est pas surtout avec cet idéal qu'on rend les nations fortes.

«Non, il ne faut pas leur parler de modération, il faut leur parler d'effort, et d'effort libre.

Et voilà pourquoi nous demandons que, dans le lycée, à côté de l'éducation physique organisée pour tous, il y ait un groupement volontaire pour ceux qui ont le sang plus vif, une énergie plus ardente, l'ambition de gagner, de vaincre.

Les concours de sport pour ceux qui ont le sang vif

«Laissez-les s'entraîner, ceux-là. L'entraînement est le secret de toutes les victoires ! Laissez-les concourir, entre eux d'abord, avec d'autres ensuite : le concours est la loi de la vie ! Laissez-les oser : l'audace est le grand levier !

«(...) Vous protestez contre la spécialisation. Et cependant, cette spécialisation est nécessaire ; notre jeune homme (...) à seize ans (...) va choisir un ou deux (sports) dans lesquels il visera à exceller. Là est le mal, dites-vous, et moi je dis : là est le bien !

Ceux qui ont un peu l'expérience des sports (...) savent bien qu'on ne peut les mener de front quand, d'autre part, on a (...) sa carrière. (...)

Contre les championnats d'ensemble

«Les fatigues en athlétisme ne se compensent pas, elles se superposent et ce qui est plus grave, c'est que les entraînements, pour être efficaces, doivent se superposer aussi, en sorte que si vous vous présentez dans plusieurs concours en même temps, vous devez vous entraîner séparément pour chacun d'eux. C'est là le motif pour lequel je n'ai jamais cessé de protester contre les lendits

provinciaux, contre l'institution de championnats d'ensemble».

Voilà donc une partie des arguments avancés par Pierre de Coubertin sur le surmenage lors de ce congrès de Caen.

Mais le problème l'avait déjà préoccupé et l'opinion publique s'était émue de la condition des collégiens (surtout en fait des jeunes en classes d'internat de baccalauréat).

Coubertin proposait alors, dans une Conférence faite le 29 mai 1888, plutôt que de «bousculer les programmes» de les modifier sagement et peu à peu et indiquait :

«C'est qu'il faut que vos enfants jouent et qu'ils ne jouent pas, parce qu'ils ne savent pas jouer (...).

Il faut que nos collégiens trouvent (...) des champs de jeu et des jeux organisés».

Et il préconisera, notamment et surtout, le rétablissement de l'équilibre entre les sports et l'esprit (...) ainsi que l'apport nécessaire d'une saine fatigue (...)

Philippe Brossard

Sources :

- Rapport 23^e Congrès de l'Association pour l'Avancement des Sciences - Caen 1894

- Coubertin, textes choisis (direction Norbert Muller / CIO).

Du surmenage (intellectuel et / ou physique) aux problèmes actuels de la pratique sportive intensive de l'enfant et de l'adolescent, il n'y a qu'un pas.

Le Comité Français Pierre de Coubertin entend donc, sur ce sujet d'importance, apporter un certain nombre de conseils et de préceptes afin de limiter les conséquences néfastes ou les déséquilibres pouvant découler d'une préparation intensive.

Tout d'abord, il met en garde contre l'usure physiologique et la fatigue psychosomatique qui peuvent frapper le jeune sportif ; il rappelle que le sportif qui serait soumis trop tôt à un entraînement rigoureux culmine plus tôt et donc abandonne plus tôt.

Il rappelle également que l'univers psychologique de l'enfant n'est pas celui de l'adulte.

Ceci est particulièrement vrai dans le sport où la préparation de la saison sans gratification immédiate puis la multiplication des compétitions aux objectifs parfois lointains entraînent des contraintes pouvant pousser à un sentiment de révolte, soit vis-à-vis des parents soit vis-à-vis des entraîneurs particulièrement exigeants.

L'enfant, entraîné dans un quotidien sans plaisir, loin des occupations de ses camarades, peut se sentir dupé et manipulé.

Les entraîneurs sportifs, les institutions sportives n'agissent-ils pas pour leurs propres appétits de gloire et de résultats sous couvert d'un paternalisme éducatif ? N'abusent-ils

pas d'adolescents alors dociles, malléables, et parfois instables en raison des pulsions sexuelles envahissant leur psychisme ?

Le Comité français Pierre de Coubertin tient à indiquer qu'une préparation sportive intensive de l'enfant et de l'adolescent peut avoir des conséquences graves sur le plan physiologique, par exemple en provoquant un retard du processus de maturation sexuelle, en interrompant le cycle menstruel, en créant des troubles de la croissance (ossification prématurée, muscles hypertrophiés). Enfin, il estime que la pratique intensive de haute compétition doit être interdite dans les poussées soudaines de croissance qui placent l'enfant dans des périodes de fragilité et de déséquilibre.

Sur la spécialisation, tout en retenant l'avis de Pierre de Coubertin opposé à la multiplication des concours dans de nombreuses disciplines et qui préconise une spécialisation vers l'âge de 16 ans, le Comité considère qu'il faut une initiation de l'enfant à tous les gestes sportifs, qu'en spécialisant l'enfant on le prive des acquisitions fondamentales et multiples qui constituent sa culture sportive et lui permettront ultérieurement de choisir librement une activité privilégiée.

Le Comité considère qu'en spécialisant l'enfant, trop tôt, on supprime son choix, donc sa liberté.

On rappellera donc ce qu'écrivait Coubertin :

«Il est stupide de s'imaginer qu'on gagne quelque chose à brûler les étapes de la vie, à

troubler l'équilibre des saisons humaines et que, parce qu'on aura supprimé le printemps, on allongera l'été».

Enfin, sur la sélection et la détection, il est en droit de se demander si l'opération n'a pas un caractère douteux dans la mesure où un certain nombre d'espoirs deviendront des laissés pour compte.

Les institutions ne se servent-elles pas des enfants pour les préparer au métier de champion avec une vision élitiste politiquement intéressée ?

La réponse est assurément positive.

Force est de constater que les dérives supposées d'hier, tel le surmenage qui apparaissait pour certains médecins comme pouvant avoir un retentissement fâcheux sur les études, ont pris une dimension considérable.

Les études sont abandonnées, les apprentis champions vivent dans un cyclone médiatique, voyagent à travers le monde dès leur plus jeune âge pour certains, sont coupés de leur cadre familial et affectif.

Et le critère de réussite est devenu si déterminant qu'il aboutit dans certains cas à l'usage de produits dopants.

Le Comité Français Pierre de Coubertin met donc en garde contre cette dérive particulièrement dangereuse pour la santé des enfants, des adolescents et condamne sans appel le dopage qui est la négation même du sport.

Comité Français
Pierre de Coubertin

La vie du Comité

* 9 juin 2005 : Assemblée Générale du Comité Français Pierre de Coubertin

*

*

*

*

*

*

*

*

Actualités olympiques
et éducatives

* 11 mai 2005 : Assemblée Générale du
CNOSF

* 6 juillet 2005 : désignation, à Singapour,
de la ville hôte des JO 2012

Parutions

«Coubertin auto-
graphe»

par Jean Durry

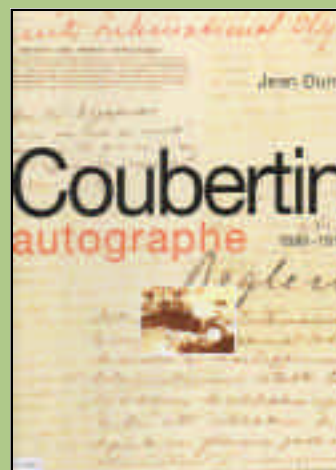
Autour d'un florilège de cent cinquante spécimens des plus significatifs (pour la période 1889 à 1915), les commentaires de ce Coubertin autographe situent avec chaleur et dans son authenticité même ce personnage

hors du commun - mais au fond si peu connu - ses correspondants, ses interlocuteurs, ses manières de penser et d'agir liées aux événements et péripéties de son existence.

Ils remettent ainsi en pleine lumière les circonstances et les figures oubliées des premiers âges du sport et de l'olympisme contemporain.

(Un deuxième volume, pour la période avril 1915 / été 1937 est en préparation).

Editions Cabédita / CIO - 356 pages



Je m'abonne à La Gazette coubertinienne

ABONNEMENT RÉ- ABONNEMENT

TARIF ABONNEMENT ANNUEL (Trimestriel) : France et Dom-Tom : 15 euros
Etranger : 22 euros

NOM _____ Prénom _____ Organisme _____

Adresse _____ Code Postal/Ville _____

Tél _____ Mail _____ @ _____

(à retourner à : Comité Pierre de Coubertin 1 avenue Pierre- de- Coubertin 75013 Paris)

Date _____ Signature obligatoire